

AU CŒUR
DU DÉBAT PUBLIC



COMPTE-RENDU DES ASSISES DE LA RELANCE
ÉCONOMIQUE DU 14 OCTOBRE 2021

ASSISES DE LA RELANCE ECONOMIQUE EN ILE-DE- FRANCE : QUELLES ACTIONS CROISEES POUR AIDER LE TISSU ECONOMIQUE FRANCILIEN ?



I HORAIRE

JEUDI 14/10/2021 de 10h à 12h

I ELUS RÉFÉRENTS

François Dechy, maire de Romainville (93)

Stephen Herve, maire de Bondy (93)

Jean-François Vigier, maire de Bures-sur-Yvette (91)

I INTERVENANTS

Pierre-Antoine Molina, secrétaire général aux politiques publiques (SGAPP) auprès de Marc Guillaume, préfet de la Région d'Ile-de-France, préfet de Paris

Hamida Rezeg, délégué spéciale de la Région Ile-de-France, en charge du tourisme

Jean-François Vigier, vice-président en charge des ordures ménagères et de l'économie circulaire pour la Communauté d'Agglomération Paris Saclay

Christian Boyer, directeur du Développement et de la Performance, adjoint du DGA Service Information et Représentation des entreprises de la CCI Paris Ile-de-France



I OBJECTIF

- Rassembler plusieurs acteurs de la relance économique
- Revenir sur les dispositifs de relance concernant les communes et les entreprises locales
- Effectuer un retour d'expérience sur la coordination des acteurs dans le cadre du plan de relance et échanger sur des perspectives d'amélioration.
- Discuter de la place et du rôle attendus des maires dans cette relance.

I CONTEXTE

Dans une note de conjoncture publiée par l'INSEE en juillet 2021, **la France serait en train de retrouver lentement mais sûrement un certain équilibre économique**, malgré des situations très disparates selon les secteurs d'activité (estimation de 6% d'augmentation du PIB en 2021).

En effet, les confinements successifs entre novembre 2020 et mai 2021 ont particulièrement affecté les services de la restauration, du spectacle ou encore du tourisme. Dans le même temps, les entreprises du numérique et des technologies de l'information ont vu leurs carnets de commandes exploser. Ces exemples démontrent que **l'économie française, mais surtout l'économie francilienne, sont en pleine mutation.**

Pour accompagner ces changements et soutenir la relance de tous les secteurs, **les pouvoirs publics (Etat et collectivités territoriales) ont mis en oeuvre, dès le début de la crise sanitaire, un large panel de mesures, selon les compétences de chacun.**

L'Etat tout d'abord, qui recense l'ensemble de ses actions de relance économique au travers du plan *France Relance*. Pour rappel, 100 milliards d'euros sont annoncés entre 2020 et 2022 autour de trois axes : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Les Régions ensuite, associées étroitement à la reconstruction du pays du fait de leurs compétences en matière de développement économique. Un partenariat, signé le 30 juillet 2020 entre l'Etat et les Régions, vient par ailleurs consolider ces relations.

Les Départements également, bien que ne bénéficiant plus de la clause générale de compétence pour intervenir dans l'économie depuis la loi Notre en 2015. Les plans de relance départementaux sont ainsi fléchés vers l'action sociale et le tourisme.

Les communes et intercommunalités, qui ont un rôle essentiel de par leur proximité avec les acteurs locaux. Le degré d'intégration des communes à leur intercommunalité modifie sensiblement leurs actions, mais qui restent fléchées vers le développement économique local et l'aménagement du territoire.

Les chambres du commerce et de l'industrie (CCI) enfin accompagnent, informent et conseillent les entreprises sur l'ensemble de leur territoire. Elles représentent, par la même occasion, les intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics.

I POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ÉCHANGES

▪ Introduction par les élus référents

Jean-François Vigier a introduit cette séance en indiquant qu'un an après les Etats généraux de la relance, l'AMIF a souhaité réunir les acteurs de la relance, pour aider nos territoires, au moment où nous commençons à sortir durablement de cette crise sanitaire. La fin de l'année 2021-début de l'année 2022, sera une période cruciale pour les entreprises franciliennes, il est donc important de se réunir pour savoir comment agir ensemble.

François Dechy a complété en affirmant que la reprise doit être accompagnée. Les maires sont en première ligne mais n'ont pas tous les outils. Il est donc important de connaître les nombreux dispositifs de relance. Cette crise nous a permis d'innover avec les créateurs d'entreprises. Il est important de garder ces liens créés avec les commerçants et les entreprises, pour entamer cette phase d'accompagnement. De plus, aujourd'hui, de nombreux chefs d'entreprises ont des difficultés à recruter, alors qu'il y a encore beaucoup de demandeurs d'emplois.

Enfin, Stephen Herve s'est joint aux propos de ses collègues en remerciant les intervenants.

▪ Intervention de Pierre-Antoine Molina, SGAPP auprès de Marc Guillaume, préfet de la Région d'Ile-de-France, préfet de Paris

Etat des lieux :

Pierre-Antoine Molina a débuté son propos en rappelant que la période actuelle est marquée par un rebond vigoureux de l'économie.

Les prévisions de l'INSEE de 6% de croissance sont encourageantes même si ce chiffre ne permettra pas de revenir au niveau d'activité qu'il y avait avant la crise sanitaire. Depuis le début de l'année, le nombre de demandeurs d'emploi a recommencé à baisser, les embauches augmentent fortement. Néanmoins, l'Ile-de-France a été **particulièrement surexposée**, la crise a été plus marquée qu'ailleurs. A ce stade, l'Ile-de-France n'est pas encore dans une dynamique de rattrapage. Le volume d'heures travaillées est inférieur à la période pré-pandémie. De même, le nombre de **demandeurs d'emploi reste supérieur de 12% par rapport à l'avant crise**. La situation reste donc préoccupante surtout si on se compare à d'autres territoires.

Pourquoi l'Ile-de-France est-elle plus exposée ?

Tout d'abord, cela peut s'expliquer par la **spécialisation sectorielle** du territoire francilien qui repose beaucoup sur des secteurs qui ont été et sont encore, extrêmement touchés par la crise sanitaire. Ainsi, **l'hôtellerie ou l'aéronautique**, dont dépend beaucoup l'Ile-de-France, ont encore une activité significativement inférieure à la période pré-crise. Paris et la Seine-et-Marne ont été les plus touchés, de par la densité de Paris et l'impact de Roissy et de Disney sur le département.

En effet, dans les zones plus denses, de nombreuses personnes n'ont pas souhaité prendre les transports en commun, craignant d'être contaminées.

Quelles actions de l'Etat pour soutenir l'économie en Ile-de-France ?

L'Etat a soutenu massivement l'économie. Les **Prêts Garantis par l'Etat** ont représenté 51 milliards d'euros pour les entreprises d'Ile-de-France, soit **37% des encours nationaux**. L'Etat a versé 12 milliards d'euros au titre des aides pour l'activité partielle de longue durée, et 8 milliards au titre du fonds de solidarité en Ile-de-France. Cela a permis **d'éviter les défaillances d'entreprises et les pertes d'emplois** et il semble y avoir des résultats. En effet, la Banque de France estime que le pays **n'est pas confronté à un risque de défaillance massive** d'entreprises. La plupart des entreprises franciliennes sortent de cette période avec une meilleure trésorerie qu'avant, même si elles ont davantage de dettes.

L'Etat a aussi mené des actions pour **favoriser la relance**. 9 milliards d'euros ont été attribués à l'Ile-de-France sur trois volets :

- **Les aides aux entreprises** : 143 000 entreprises ont bénéficié de baisses d'impôt. 200 millions d'euros ont été attribués à 200 entreprises au titre des aides pour les fonds industriels qui visent à favoriser les investissements productifs. De plus, pour favoriser la modernisation des entreprises, 500 d'entre elles ont bénéficié de 37 millions d'euros.
- **Les aides à l'investissement pour les collectivités** : 350 millions d'euros ont été attribués à 300 collectivités, pour 600 projets. L'Etat a distribué 4 fois plus d'aides à l'investissement des collectivités par rapport à 2019. Le soutien s'est déployé dans les domaines de la rénovation énergétique, du patrimoine, de la rénovation thermique des logements sociaux. Le **fonds friche** a permis de financer 46 projets au niveau national. L'Etat a énormément investi dans les transports franciliens, pour que la crise sanitaire ne perturbe pas l'effort de transformation, d'équipements des infrastructures franciliennes. **670 millions d'euros ont ainsi été investis pour les transports en Ile-de-France**. Cela a conduit l'Etat à investir 400 millions d'euros de plus en 2020-2021-2022 pour les transports collectifs dans la région. L'Etat a aussi agi en faveur de la transition énergétique, notamment pour le développement des **pistes cyclables**.
- **L'aide pour les jeunes** : en Ile-de-France, dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution », 1,2 milliards ont été investis pour 400 000 jeunes.

Les aides évoluent et ont vocation à disparaître mais de manière **très progressive**. Par exemple, un fonds de transition a été mis en place. Les aides à l'embauche des apprentis ont été prolongées.

Les investissements pour 2022 :

En 2022, le niveau d'investissement ne sera pas aussi fort qu'en 2021. Toutefois, il sera plus conséquent qu'en 2019. La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) sera **augmentée de 35% en 2022**, avec des moyens supplémentaires pour le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire. Des appels à projets seront lancés pour développer les **tiers lieux**, le programme Action Cœur de Ville verra ses moyens renforcés. Le **fonds friche** est pérennisé avec une deuxième vague d'appel à projets de 50 millions d'euros, pour dépolluer, accueillir des logements. Des appels à projets sur les **pistes cyclables** sont en cours. Toutefois, il faut souligner que le **degré d'appropriation** de cet instrument de l'appel à projets est **très inégal selon les territoires**.

En 2022, il y aura aussi le **Contrat de Plan Etat-Région** (CPER). Le projet a été débattu avec la Région fin septembre. Il représente **5 milliards d'euros**, dont 1 milliard d'euros dans l'enseignement supérieur. La mise en œuvre du CPER nous permettra de prolonger cet effort en faveur de l'économie francilienne. Le **Programme d'Investissement d'Avenir** (PIA) est aussi un instrument très favorable à la reprise de l'activité économique. Au niveau national, le PIA4 financera 20 milliards d'euros entre 2021 et 2025. Sur la partie du **PIA régionalisée**, l'Etat et la Région vont investir à parité **183 millions d'euros** sur cette période.

De plus, le **Plan d'investissement dans les compétences** (2018-2022) doit permettre plus de formations et de reconversions et ainsi répondre aux besoins de recrutement des entreprises, notamment pour les métiers en tension.

Le Président de la République a également annoncé le 13 octobre, **30 milliards d'euros** d'investissements dans l'industrie et les secteurs bas carbone. La Région Ile-de-France devra se mobiliser pour en bénéficier au mieux. Enfin les collectivités franciliennes pourraient bénéficier davantage des contrats **Parcours Emploi Compétences** pour les publics en difficulté. L'Etat prend en charge jusqu'à 80% du salaire, le reste à charge pour l'employeur oscille entre 300 et 800 euros.

- **Intervention de Hamida Rezeg, délégué spéciale de la Région Ile-de-France, en charge du tourisme**

Comment la Région a accompagné et accompagne les entreprises ?

Depuis mars 2020, **500 000 entreprises** ont été aidées par la Région soit une entreprise sur deux. 7000 entreprises ont pu bénéficier du **fonds de résilience** (135 millions d'euros), ce qui a permis de sauvegarder **30 000 emplois**. La Région a aussi aidé les entreprises à payer leurs **loyers**, et a proposé une **aide pour l'aménagement des terrasses**. Elle a aussi créé un **chèque numérique** de 1500 euros pour aider la transformation numérique des commerçants, par exemple, pour développer une market place.

La Région a aussi accompagné l'industrie (avec la relocalisation notamment), a soutenu l'emploi avec un **plan pour les PME pour relancer l'industrie** à hauteur de 70 millions d'euros pour 100 bénéficiaires. La relance dans la région commence à se faire sentir, toutefois, le tourisme a été particulièrement touché, la Région Ile-de-France demande donc un plan massif de communication sur la destination Ile-de-France, pour qu'elle reste la première destination touristique de France.

Ces aides ont aussi permis d'aider les **petites entreprises**, d'assurer la **sauvegarde des emplois**. Toutefois, **il reste encore beaucoup à faire** : il faut ainsi aider les entreprises qui ont des dettes importantes, accélérer la transition économique, préserver les compétences des secteurs stratégiques, promouvoir les métiers d'avenir. Certains prêts résilience ont ainsi été remboursés.

Un **fonds d'investissement stratégique régional de 200 millions d'euros** pour faire grandir les PME a été créé. Ce fonds sera **opérationnel au premier trimestre 2022** pour des investissements prévus à la fin du premier trimestre 2022.

- **Intervention de Jean-François Vigier, vice-président en charge des ordures ménagères et de l'économie circulaire pour la Communauté d'Agglomération Paris Saclay**

Jean-François Vigier est intervenu pour parler de l'action des communautés d'agglomérations pour soutenir le tissu économique local. Il a tout d'abord rappelé que cette crise a permis aux collectivités de recréer des liens forts avec le monde économique, les artisans, etc, et qu'il faut maintenir ces liens. La communauté d'agglomération Paris Saclay dispose d'un tissu économique assez dense, avec 26 000 entreprises (grands groupes, PME, startups). Le territoire est attractif.

Les actions de la communauté d'agglomération Paris Saclay pour soutenir l'économie

Tout d'abord, elle a abondé le fonds régional résilience de **3 millions d'euros**. De plus, récemment, le bureau communautaire a décidé de **maintenir l'avance remboursable**. En effet, les comités d'attribution ont parfois refusé des aides aux commerçants, estimant qu'ils ne seraient pas en mesure de rembourser. Par conséquent, supprimer l'avance remboursable alors que des aides ont été refusées pouvait poser problème. Sur la part intercommunale, il a donc été décidé de maintenir cette avance remboursable.

La communauté d'agglomération a aussi mis en place une **aide au loyer** en novembre 2020 pour aider les entreprises qui ont subi des fermetures administratives. **600 entreprises** ont pu bénéficier du dispositif pour un coût d'environ 1,8 millions d'euros.

Une **cellule d'appui personnalisée aux entreprises** a aussi été déployée dès la fin du premier confinement pour répondre au téléphone aux demandes des entreprises.

Une **market place Paris Saclay** a aussi été créée pour centraliser l'offre des commerçants du territoire (une centaine de commerçants et artisans ont participé).

Une **convention de partenariat pour la relance de la commande publique** a été signée avec les fédérations professionnelles du bâtiment, ce qui permet de privilégier des entreprises locales tout en respectant la réglementation sur la commande publique.

Finalement, il convient de **rester vigilant** sur la phase qui s'ouvre car les entreprises vont devoir rembourser les prêts et certaines ont en plus du mal à recevoir leurs commandes (matières premières qui ont du mal à arriver, annulations de commande car les prix ont flambé).

- **Intervention de Christian Boyer, directeur du Développement et de la Performance, adjoint du DGA Service Information et Représentation des entreprises de la CCI Paris Ile-de-France**

La **Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)** se veut être le **porte-parole** des entreprises. Pendant le 1^{er} et 2^{ème} confinement, la CCI Île-de-France a revu son organisation et son business model : l'ensemble de ses **prestations ont été gratuites** pour les entreprises. Cela a été possible grâce aux fonds européens qui ont permis des accompagnements dans la durée de plus de **2000 chefs d'entreprise**.

Les effectifs d'agents téléphoniques ont été doublés, afin de répondre aux demandes des chefs d'entreprises. Chaque jour, la CCI Ile-de-France gère **1500 appels** pour répondre aux angoisses et aux

questions. Pendant ces périodes, les appels duraient en moyenne 20 minutes (contre 7 avant la crise).

La CCI Ile-de-France a aussi été au côté **des collectivités locales**. Elle a ainsi mis en place le dispositif « **J'aime mes commerces à domicile** » pour permettre aux plus petits commerces d'être présents sur le web. La CCI a aussi accompagné les commerçants sur des marketplace par exemple avec la plateforme « **ma place de Noël** ».

La CCI est donc à l'écoute des besoins et s'insère dans les partenariats locaux. Elle **sensibilise** aussi les entreprises sur le terrain aux **grands enjeux** de demain (transition écologique, numérique), et valorise les dispositifs mis en place par l'Etat et les collectivités. En 2021, **68 entreprises ont été sensibilisées**, et ces opérations continueront en 2022.

▪ Temps d'échange après la table ronde

Comment favoriser le développement des compétences dans les entreprises ?

Le gouvernement investit dans les compétences. Un plan de 15 milliards d'euros est en œuvre sur la période 2018-2022, en partenariat avec les régions. Cette année, l'objectif est de permettre 100 000 entrées en formation en Ile-de-France. Mais les formations proposées doivent être aussi adaptées aux besoins. Le pacte régional pour les compétences s'adresse aussi aux demandeurs d'emploi. Il faut aussi se préoccuper des salariés qui ont des besoins de reconversion. Par ailleurs, via le **dispositif : « Transco »**, l'Etat peut prendre en charge les formations jusqu'à 100% pour les PME. Il n'a toutefois pas encore été utilisé de manière massive.

Des entreprises n'ont pas pu bénéficier de certains dispositifs : comment mieux communiquer et faire en sorte que les entreprises, commerçants, artisans, bénéficient plus largement de l'ensemble des mesures évoquées ?

Il faut s'appuyer sur les acteurs qui sont au plus près des entreprises. La CCI a mis en place des dispositifs qui visent à offrir aux entreprises des **formations accessibles**. De plus, une plateforme téléphonique et un site ont été créés, des **campagnes de phoning** consistant à contacter directement les chefs d'entreprises, ont été menées. Hélas, ce n'est pas suffisant. Lorsqu'on appelle un **commerçant**, il répond en moyenne 1 fois sur 5 et lorsqu'il décroche, il est souvent occupé avec un client. Ces populations sont plus **difficiles à toucher**, la CCI **envoie donc des personnes sur le terrain**. Les **partenariats CCI-collectivités locales** permettent de toucher plus largement le tissu local.

En Île-de-France, nous disposons de beaucoup d'informations ce qui peut être contreproductif. Il faut donc réfléchir à comment délivrer l'information. Les partenariats avec les syndicats professionnels et les collectivités locales sont importants. De plus, lorsqu'un lien est créé avec un chef d'entreprise, il ne faut pas perdre le contact, c'est pourquoi la CCI dispose de **conseillers proximité** qui entretiennent des relations fortes avec les entreprises.

Des assises de la transition ont été organisées sur des thématiques variées (énergie, mobilités, etc.), dans ma commune, dans le but de toucher des personnes peu sensibilisées. Toutefois, il y a eu peu de monde et ceux qui sont venus étaient des personnes déjà convaincues.

Pour que ce type d'assises soit un succès, il est important de travailler en réseau, ainsi on peut se demander quelles actions seraient essentielles pour mieux travailler en réseau.

Malgré diverses méthodes de communication (mailing, porte à porte, rencontres avec les commerçants), de nombreuses entreprises n'ont pas eu accès aux aides et se posent des questions, par exemple certaines craignent qu'on leur réclame immédiatement les charges qui ont été reportées pendant le confinement. Pour mieux communiquer sur les dispositifs existants auprès des commerçants, artisans, etc, il faudrait se tourner vers les personnes qui travaillent au quotidien avec les chefs d'entreprise.

Par exemple, nous pourrions solliciter leurs experts comptables, leurs éventuels conseillers. Pour maintenir l'activité, il faudrait simplifier les procédures de recrutement, alléger les charges patronales et salariales.

La mise en réseau et la simplification des démarches devraient en effet être améliorées pour toucher plus largement le tissu local. Sur les modalités de remboursement du Prêt Garanti par l'Etat, le remboursement peut être de 24 mois. Les entreprises ne sont donc pas tout de suite confrontées au mur de la dette.

I CONCLUSION

Quelles leçons tirer de cette crise ? Comment l'AMIF peut-elle mieux agir pour les communes adhérentes ?

Parfois, les élus ne savent pas vers qui se tourner. C'est pourquoi, l'AMIF met en place un guichet unique pour recevoir toutes les demandes des élus, liées à la relance.

L'adresse mail relanceeco.maire.idf@amif.asso.fr permettra aux élus de faire remonter leurs difficultés. L'AMIF se chargera de trouver les bons interlocuteurs pour répondre aux interrogations.

Les élus référents remercient les intervenants et les élus participants. Les prochaines commissions auront pour fil conducteur la relance, et permettront de s'attarder sur des situations spécifiques (ex : commerçants et artisans, restaurateurs).

I LISTE DES INSCRITS

Nom de la commune / Nom de l'entreprise AMIF Partenaire I	Nom	Prénom	Fonction
Antony (92)	VERET	Marie	Maire Adjointe chargée du commerce et de l'artisanat
BUC 78530	MESSINA	Celeste	Maire adjointe
GRDF	LHERITIER	Daniel	Directeur Affaires Publiques Ile-de-France
93110	Mesa	Stéphane	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - Chef de Cabinet
Chaville	CHEVRIER	Doriana	Maire Adjointe Développement Economique - emploi
Coubron (93)	MARLIER	Sandrine	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - Secrétaire cabinet du Maire
Mairie de Roinville	BELLINELLI	GUILLAUME	Maire de ROINVILLE
94340	Iambilliotte	floriandre	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - chef de cabinet
BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	DAGUIN	Dominique	AMIF Partenaires - Directeur
Paris Sud Aménagement	Balgalié	Marion	AMIF Partenaires - Responsable d'opérations
Charenton-le-Pont (94420)	Szerman	Mickael	Conseiller Municipal - Président Association Engagements Franciliens
Ville de Grigny - 91350	TROADEC	Pascal	Maire-Adjoint Culture/Emploi/ESS
JOUY EN JOSAS (78350)	LE ROUX	JANNICK	Chargée du developpment economique
CCI PARIS-ILE-DE-FRANCE	BOYER	Christian	Directeur du développement et de la performance
Palaiseau	Maimoun	Janine	Adjointe au Maire Seniors
Carrières sous Poissy	Amri	Mohammed	Adjoint au commerce
Chaville	CHEVRIER	Doriana	Adjointe au Maire developpement éconmqie
CHAVILLE	FEGHALI	Walid	Conseiller Municipal en charge du commerce et de l'artisanat
SAINT NOM LA BRETECHE	GERBERT	Dominique	Adjoint au Maire - Resp. Finances
COMMUNE DE MONTIGNY LES CORMEILLES	JOUHANET	JIMMY	CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE
Vernouillet	COLLADO	Pascal	maire
Neuilly sur Marne 93330	SORONELLAS	YVES	CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE A LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE
Mairie de Roinville	BELLINELLI	GUILLAUME	Maire

Carrières sous Poissy	Amri	Mohammed	Adjoint au maire en charge du commerce, artisanat, professions libérales et indépendantes
EDF	Dourthe	Geneviève	Action régionale
Le Mesnil le Roi 78600	Delas	Emilie	Adjointe Finances
VINCI Immobilier	BERLAND	Lionel	Directeur du développement
VINCI Immobilier	RUHAUT	Jean François	Directeur du développement
SCOP&sens 91300	GUILLEMIN	VERONIQUE	AMIF Partenaires - CEO
BREUILLET 91650	VIVIER	Richard	1er Adjoint aux finances
BUC	MESSINA	Celeste	Maire Adjointe
Limours	Ballesio	Philippe	Adjoint au Maire
Bourron-Marlotte - 77780	BALOUZAT	Alain	Adjoint chargé du développement économique
CARRIÈRES SOUS POISSY	AMRI	MOHAMMED	Adjoint au maire en charge des commerces et artisanat
PALaiseau	Costi	Pierre	Adjoint au Maire
GRTgaz + 92230	Moulin	Frederic	Délégué territorial Val de Seine
CHARTRETTES	Bargeault	Fabrice	adjoint au Maire de Chartrettes
PALaiseau	Costi	Pierre	Adjoint au maire
Étiolles	DURIEZ	Amalia	maire
GROUPE LA POSTE 75014	MORANGE	MATTHIEU	Délégué développement régionak
Plaisir	Dubois	Jean-Michel	Adjoint au maire
GRDF, 92000	MOTTE	Alexis	Responsable marketing territorial
Le journal du Grand Paris	proux	fabienne	rédactrice en chef déléguée
CARRIÈRES SOUS POISSY	AMRI	Mohammed	Adjoint au commerce, artisanat, professions libérales et indépendantes
AlterSenso 94300	Azoulay	Grégory	Fondateur
92100	DEBY	Raymond	President
PARIS 75010	LAMOTTE	Antoine	Vice Président HANDIRAIL & FNAUT HDF
EDF 75008	Dourthe	Geneviève	Action régionale
Evry-Courcouronnes / CCI Essonne 91000	GEYSSENS	Jean-François	Responsable de la vie institutionnelle
ENGIE 92930	MENARD	EMILIE	Déléguée Territoriale Île-de-France
DGALN	SAPOVAL	YVES-LAURENT	CONSEILLER
Mairie de Longjumeau 91160	Kouadri	Redda	Adjoint au Maire
BREUILLET	VIVIER	Richard	1er Adjoint aux finances

La Tribune	ARMAND	César	Journaliste
La Semaine de l'Île-de-France	CLAUZON	QUENTIN	Journaliste
LA POSTE	Rouesné	Christophe	Délégué au développement Ile-de-France
Marolles-en-Hurepoix 91630	CHARLOT	Karl	chargé de missions
PREFECTURE DE REGION	TEYSSEIRE-ALLIRAND	LUCAS	Adjoint à la cheffe du service de communication // Cabinet
CHAMPIGNY SUR MARNE	VIGUIE	Yann	adjoint délégué aux transports et à la géothermie
Proludic 37210	Rollet	Nadine	Directeur
CCI Paris IDF	Cabanes	cécile	chargée de mission
93230	JEBARI	Soraya	Conseillère Municipale